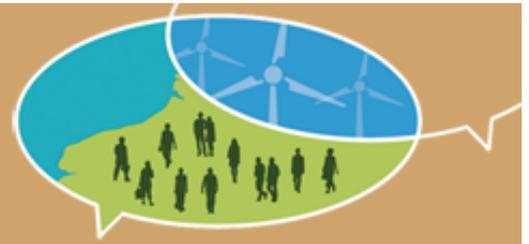


Débat public Parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

Du 24 avril au 31 juillet 2015



LETTRE D'INFORMATION N°11

1er JUILLET 2015

Du 7 au 11 juillet : un atelier, des auditions et deux débats mobiles



Jeudi dernier, la commission a fait un point sur le **chemin parcouru à mi-débat** en balayant l'ensemble des thèmes qui sont ressortis des 63 premiers jours de débat. L'occasion pour la Commission de Régulation de l'Energie d'apporter des précisions sur l'impact de l'éolien en mer sur la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) ; pour la DREAL et le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) de revenir sur les critères qui ont motivé le choix de la zone du Tréport ; pour les comités des pêches de présenter leur proposition de zone alternative ; et enfin pour les porteurs du projet de revenir sur l'équation économique de leur projet, les retombées en termes d'emplois, ainsi que les mesures prises pour limiter ses impacts sur l'environnement et sur la pêche.

Le débat se poursuit avec une semaine particulièrement dense. Le 7 juillet tout d'abord, un **atelier thématique** est organisé autour de la question suivante : « pêche, tourisme, maintenance, industrie... quel projet de territoire ? ». Les élus, acteurs économiques, associations et tous les citoyens, sont attendus pour faire un état des lieux et dresser les perspectives pour le territoire, sur le plan social et économique. Dans un second temps, les questions de fiscalité, des mesures d'accompagnement et des compensations seront débattues. **Pensez à vous inscrire !**

LES PROCHAINES RENCONTRES PUBLIQUES

> Le Tréport, le 7 juillet 2015

17h-21h, Salle Serge Reggiani
Atelier thématique
« Pêche, tourisme, maintenance
et industrie... quel projet de
territoire ? »

Sur inscription

> Criel-sur-Mer, le 8 juillet 2015

Dans l'après-midi et en soirée
Auditions publiques

> Dieppe, le 9 juillet 2015

Passage du Tour de France
Débat mobile
En journée

> Belleville-sur-Mer, du 1er au 11 juillet

Du lundi au samedi
Horaires sur notre site
Complexe sportif
Exposition de photographies

> Le calendrier des réunions publiques

> Le calendrier du débat
mobile

> Le calendrier de
l'exposition artistique

LES PRINCIPAUX DOCUMENTS ET LIENS UTILES

> Le débat présenté en 8
minutes !

> Comment s'informer et

Le 8 juillet, des **auditions** sont organisées à Criel-sur-Mer, au cours de l'après-midi et en début de soirée. Les acteurs qui ont rédigé des cahiers d'acteurs seront invités à présenter en détail leurs positions (15 minutes de présentation), qui seront débattues avec les autres acteurs et le public. Ces échanges permettront d'approfondir les sujets, de prendre le temps d'entendre et de comprendre les différentes visions de l'avenir du territoire. Un repas léger et convivial viendra ponctuer la réunion. Le programme des auditions est en cours d'élaboration, et sera publié dans la journée de vendredi **sur notre site**.

Les 9 et 11 juillet, c'est au tour du **débat mobile** de prendre le relais, le jeudi pour le passage du Tour de France à Dieppe, le samedi pour rencontrer les promeneurs sur l'esplanade de Mers-les-Bains à l'occasion du week-end prolongé du 14 juillet.

La Commission particulière du débat public

L'atelier du 7 et les auditions du 8 : les informations pratiques

L'atelier thématique du 7 juillet se déroulera **salle Reggiani** au Tréport, de 17h à 21h. N'oubliez pas de vous inscrire !

La séance d'auditions publiques est prévue le 8 juillet dans l'après-midi et en soirée à Criel-sur-Mer, à la **salle des fêtes** située rue de la libération. Le programme détaillé sera publié vendredi prochain **sur notre site**.



S'inscrire à l'atelier thématique



Les auditions publiques du 8 juillet

Le débat mobile, en selle et en maillot !

Le débat s'invite cette semaine à Dieppe le **jeudi 9 juillet** pour le passage du tour de France de 10 à 17 heures (Quai Henry IV, en face du Tout va bien), puis le **samedi 11 juillet** de 10 à 17 heures sur l'esplanade de Mers-les-Bains. L'occasion pour tous les citoyens, riverains, touristes, résidents secondaires, de s'informer et de donner son avis sur le projet de parc éolien.

Parlez-en autour de vous, à votre famille, vos proches et collègues, sur Facebook ou sur Twitter !



Le calendrier du débat mobile

Jusqu'au 11 juillet, l'exposition du débat est à Belleville-sur-Mer

A partir du 1er juillet et jusqu'au samedi 11 juillet, vous êtes invités à découvrir « Voix off », l'exposition photographique du débat installée dans le **complexe sportif** de Belleville-sur-Mer, situé place du Marquis. Munis

participer ?

> La synthèse de présentation du projet

> Le dossier complet

LES DERNIÈRES EXPRESSIONS EN LIGNE

Avis n°246 / Pétition des Patrons Pêcheurs basés au Tréport contre l'implantation du parc éolien en mer

Ajouté le 23/06/2015

Comme en 2010, la quasi-totalité des patrons-pêcheurs basés au Tréport, chefs d'entreprises responsables, réaffirment dans cette pétition leur refus catégorique de mettre en péril leur navires et leurs équipages, pour des raisons économiques et de sécurité, quelque soit la décision de la préfecture maritime. Ils souhaitent que cette pétition initiée par l'association "Sans Offshore à l'Horizon" soit inscrite au compte-rendu du débat public de 2015...

> LIRE LA SUITE

Question n°44 / Noms des responsables de la décision finale

Réponse du 22/06/2015

Depuis 2006, l'implantation d'un parc éolien au large du Tréport est envisagée. Un débat public a notamment été organisé en 2010 sur le projet de Parc des Deux Côtes porté par La Compagnie du Vent. Par la suite, le premier appel d'offres de l'Etat lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a finalement été déclaré sans suite et le deuxième appel d'offres de l'Etat a abouti à l'attribution de la zone à la société Eoliennes en mer Dieppe - Le Tréport, le maître d'ouvrage...

> LIRE LA SUITE

d'un casque audio, vous pouvez découvrir le regard d'Aurélié Sement sur le territoire tout en étant à l'écoute des réactions que l'artiste a recueillies lors de l'installation vidéo. Une œuvre pour se forger une opinion et débattre !



L'exposition du débat

Retour sur la réunion de mi-débat

La réunion de mi-débat qui s'est déroulée à Dieppe a réuni 115 personnes en salle et 75 sur internet.

Le coût de rachat de l'éolien en mer en général, et la rentabilité du projet du Tréport en particulier, ont été au cœur des échanges. La Commission de Régulation de l'Energie a détaillé la composition et l'utilisation de la Contribution au Service Public de l'Electricité. Des représentants de PME régionales ont témoigné de leur soutien et de l'avancement de la filière industrielle, alors que des inquiétudes se manifestent sur les retombées réelles du projet sur les entreprises françaises. La ville et la communauté de communes de Dieppe ont appelé à ce que le développement de cette filière ne se fasse pas au détriment des activités existantes.

Dans un deuxième temps, le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a expliqué comment la zone avait été déterminée préalablement aux appels d'offres. Les pêcheurs ont présenté une zone alternative dont l'impact serait moindre sur la profession et qui bénéficierait d'un meilleur gisement de vent. Enfin, le maître d'ouvrage a détaillé les dispositifs mis en place pour limiter les impacts environnementaux du parc.

Pour clore la réunion, la commission a fait état des principales lignes d'opposition et de convergences sur les sujets du projet de territoire, ainsi que de l'impact sur son identité et son paysage, qui sont à l'agenda des deux prochains ateliers.

Les débats et échanges dans la salle ont été animés et productifs. Une nouvelle fois, la commission a relevé les fortes attentes des différents acteurs autour de ces enjeux.



Les archives de la réunion

Et le débat, vous en pensez quoi ?

La commission souhaite évaluer les moyens d'information et de participation qu'elle met en oeuvre, en vue d'améliorer les dispositifs de débat public. En quelques minutes, répondez à notre questionnaire en ligne !



Notre questionnaire d'évaluation

Le débat, et le projet, se présentent aussi en vidéo !

La commission a fait réaliser un film présentant en plusieurs minutes le

Question n°73 / Rentabilité du projet

Ajouté le 19/06/2015

Sachant que l'électricité n'est pas stockable d'une part et que lorsque le vent ne souffle pas les moulins à vent ne servent à rien, pensez-vous que lorsque le vent souffle l'EDF à besoin d'un complément d'énergie pour soutenir l'industrie nationale ? Connaissez-vous le coût du démontage de ces installations (1400 tonnes de béton et 400 de fer)...

> LIRE LA SUITE

Question n°49 / Associer les acteurs locaux

Réponse du 18/06/2015

Les acteurs locaux, dont le Parc naturel marin (PNM) et les associations, qui connaissent bien le milieu ont été et seront associés aux études. En effet, le projet de parc éolien de Dieppe – Le Tréport fait l'objet d'une instance de concertation...

> LIRE LA SUITE

Question n°48 / Impacts sur la faune marine

Réponse du 18/06/2015

Pour évaluer les impacts du projet de parc, avant son implantation, conformément aux articles L.12261 du code de l'environnement, le maître d'ouvrage mène actuellement une étude d'impact environnementale. Cette étude est préalable à la réalisation de travaux, d'aménagements et d'ouvrages, qui par l'importance de leur dimension ou leurs incidences sur l'environnement, peuvent porter atteinte à ce dernier...

> LIRE LA SUITE

Question n°47 / Questions sur la zone de pêche et les avantages du projet

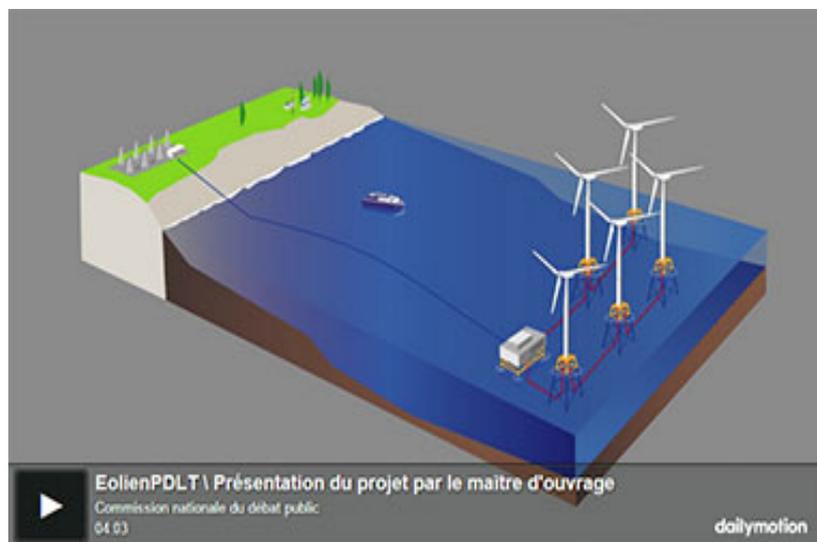
Réponse du 18/06/2015

La décision concernant

débat et ses enjeux. Un support à partager avec vos proches et vos collègues, pour les inviter à, eux aussi, participer au débat !



Le porteur du projet a quant à lui réalisé un film de présentation de son projet. L'occasion pour le public de s'informer et de réagir sur notre site internet.



Les enjeux du débat en 8 minutes !



La vidéo de présentation réalisée par le porteur de projet



Donnez votre avis sur notre site

l'autorisation des activités de pêche (arts trainants et dormants) au sein de la zone retenue pour le parc éolien au large de Dieppe – le Tréport relève de la Préfecture maritime Manche-Mer du Nord. Dans la conception de son projet, le maître d'ouvrage a optimisé la configuration du parc de façon à réduire au maximum son impact sur les activités existantes, dont la pêche. Le maître d'ouvrage a donc tenté de réunir les conditions...

> LIRE LA SUITE

Question n°46 /
Question sur le balisage

Réponse du 18/06/2015

Pour ce qui concerne le balisage maritime qui fait l'objet de votre question, l'organisation internationale émettrice de recommandations est l'Association Internationale de Signalisation Maritime (AISM). Depuis le 1er décembre 2008, la recommandation AISM O-139 portant sur la signalisation des structures artificielles en mer synthétise les éléments à prendre en compte pour le balisage des installations en mer, et notamment les éoliennes...

> LIRE LA SUITE

> LIRE LES DERNIÈRES EXPRESSIONS

Contactez la CPDP Projet de parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

21 avenue des Canadiens, 76420 Le Tréport

Tél. : +33 (0)2 77 23 44 33

eolienmer-pdlit@debatpublic.fr

http://eolienmer-pdlit.debatpublic.fr

REJOIGNEZ LE DÉBAT
SUR

